



CABINET

Leader du deuxième groupe d'opposition

Québec, le mardi 30 avril 2024

Monsieur Siegfried Peters
Secrétaire général
Édifice Pamphile-Le May
3035 des Parlementaires
Bureau 2.54
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Secrétaire général,

Vous trouverez ci-joint, la motion dont le député de Rosemont souhaite débattre ce mercredi 1^{er} mai 2024, à la rubrique des affaires inscrites par les député.es de l'opposition, et ce, conformément aux dispositions de l'article 97 et suivants de notre Règlement.

Je vous remercie à l'avance de votre collaboration et vous prie de recevoir, Monsieur le Secrétaire général, mes salutations solidaires.

A handwritten signature in black ink, reading "Anne-Sophie Leclerc". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne-Sophie Leclerc
Directrice de cabinet

p.j.

AFFAIRES INSCRITES PAR LES DÉPUTÉ.E.S DE L'OPPOSITION
(Article 97 et ss. RAN)

Que l'Assemblée nationale reconnaisse que la pérennité et la qualité des soins de santé au Québec passe par un système de santé public fort qui dispose des moyens d'assurer l'attraction et la rétention du personnel soignant.

Présentée par le député de Rosemont
Le mercredi 1^{er} mai 2024